

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°199 du Jeudi 4 Mai 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Département du Pool

Clôture du Programme O.s.c.a.l
sur l'accès des populations
aux services de base

 (P. 8)

Commune de Pointe-Noire

Le Chef de l'Etat a posé la première pierre des travaux de construction de la Tour S.n.p.c

C'est un immeuble de 16 étages dont les travaux démarrent en juin prochain pour se terminer deux ans plus tard.

 (P. 7)



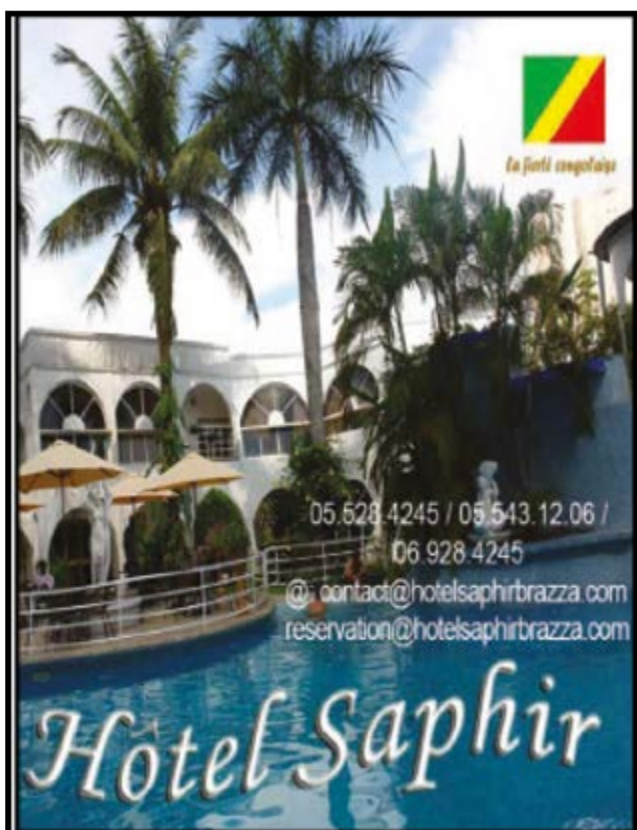
Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement)

Des coopératives de Ouenzé et Talangaï accompagnées dans le développement de leurs activités

La délégation
du Figa à Ouenzé



 (P. 5)



La jointe congolaise

05.628.4245 / 05.543.12.06 /
06.928.4245

@ contact@hotelsaphirbrazza.com
reservation@hotelsaphirbrazza.com

Hotel Saphir

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE !




La nouvelle
**La semaine
GENEREUSE**

REARONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET
PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+



IPO
Imprimerie
Papeterie du Congo
www.ipccongo.com

Offset
numérique
Boîtes cartons
enveloppes
crea
énergie
Département Sécurité

www.ipccongo.com

92 92
CANAL+ CONGO

Ministère de la santé et de la population

Publication du rapport des comptes de la santé pour la période 2019-2020

à l'engagement du gouvernement. Elles appellent aussi les partenaires techniques et financiers du Congo à accroître leur appui en faveur de la santé, dans le cadre de l'aide publique au développement. Le gouvernement devrait maintenir le rythme de progression des dépenses en santé, comme stratégie délibérée qui permettrait de réduire l'extrême pauvreté et

Le Ministère de la santé et de la population a publié la 4^{ème} édition du rapport des comptes de la santé couvrant la période 2019-2020. Ce rapport a été présenté, lundi 24 avril 2023, à l'Hôtel Pefaco Maya-Maya, à Brazzaville, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité, en présence de Gilbert Mokoki, ministre de la santé et de la population, et de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, avec la participation de la représentation de l'O.m.s au Congo. C'est le directeur des études et de la planification au Ministère de la santé et de la population, Saturnin Brice Roch Massana, qui a fait la présentation de ce rapport.

Les comptes de la santé décrivent l'utilisation des ressources financières dans un système de santé, pour permettre de suivre les tendances des dépenses de santé. Ils contribuent à la réflexion sur l'amélioration du financement du système de santé. De ce fait, les comptes nationaux de santé constituent un outil capital pour un diagnostic stratégique du système de santé, à travers le prisme du financement de la santé. C'est un outil pratique et puissant pour les décideurs, car il aide non seulement à éloigner et à renforcer le système de financement des soins de santé, mais aussi à déterminer et développer les interventions financières permettant d'améliorer la santé de la population, a précisé le ministre Gilbert Mokoki. La production, d'une façon périodique, des comptes de

la santé reste un défi à relever, pour éclairer le chemin vers la couverture sanitaire, passage nécessaire pour l'atteinte des objectifs du développement durable, notamment l'O.d.d n°3. Ainsi, après le rapport des comptes de la santé couvrant la période 2016-2018, publié en mai 2020, le Ministère de la santé et de la population s'est conformé à son devoir, en publiant le rapport des comptes de la santé couvrant la période 2019-2020. Il reste bien évidemment les années 2021-2022, période marquée par la pandémie de covid-19. Le système de santé congolais a connu une série de réformes durant ces dernières années, avec notamment la mise en place, depuis 2002, de la couverture médicale de base. Cette couverture vise à améliorer l'accès des populations à des soins de santé de qualité et efficaces, sans

que leurs coûts n'entraînent des difficultés financières pour les usagers. «Notre pays, suivant les orientations de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, a institué le régime d'assurance maladie universelle par la loi 37-2014 du 27 juin 2014. Ce régime trouve aux assurés sociaux et aux ayants droits l'accès aux services de santé dans les secteurs publics et privés, à l'exception des risques liés aux accidents de travail et aux maladies professionnelles», a déclaré le ministre Mokoki. Au regard des résultats du rapport, il a rappelé qu'«assurer un financement pérenne et efficace du système de santé demeure une préoccupation du gouvernement». Intervenant en virtuel, le représentant de l'O.m.s au Congo, le Dr Lucien Alexis



Les membres du gouvernement et les participants après la présentation du rapport.

Manga, a tiré cinq messages clés de cette étude des comptes de santé. L'un des messages est relatif au fait que la part du budget de l'Etat consacré au financement de la santé demeure encore en deçà de l'engagement des Chefs d'Etat de l'Union africaine, d'allouer 15% de leur budget national à la santé. Mais, il est reconnu que «le Congo a, à l'heure actuelle, un niveau d'allocation de son budget annuel aux dépenses de santé qui est plus élevé que celui de nombreux autres pays africains». «Au

Congo, le gouvernement fait beaucoup d'efforts d'années en années, il y a une certaine progression et nous sommes autour de 8,5%». Pour atteindre les performances escomptées, le rapport conclut par cinq recommandations adressées au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers. Ces recommandations demandent au gouvernement une augmentation du budget de santé surtout en faveur des femmes, pour ce qui concerne la santé de la reproduction, conformément

qui favoriserait un développement humain accéléré. A la fin de la présentation le ministre d'Etat Firmin Ayessa a fait une appréciation d'ordre général, en déclarant que les tendances du rapport ressorties sont à corriger pour rationaliser les dépenses de santé. Quelques données sont à améliorer. Tout en souhaitant qu'en matière de santé, il faut être plus préventif que curatif.

Martin BALOUATA-MALEKA

1^{er} Mai, fête internationale du travail

Firmin Ayessa met le dialogue social au centre de tout engagement à prendre

L'humanité a célébré, lundi 1er mai 2023, la journée internationale du travail, sous le thème de l'O.i.t (Organisation internationale du travail): «Résilience et travail décent: agir ensemble au sein du monde du travail, pour améliorer les conditions de vie et l'inclusion sociale». Dans le message du gouvernement qu'il a présenté la veille, dimanche 30 avril 2023, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, a mis en exergue plusieurs aspects, dont de nombreux défis à relever. Il a mis en exergue le dialogue et la concertation avec les organisations professionnelles d'employeurs et les syndicats de travailleurs, pour trouver les solutions les plus pertinentes aux problèmes du monde du travail et construire une société congolaise juste, équitable et résiliente.

Firmin Ayessa a rassuré que le gouvernement veillera à ce que le dialogue social soit au centre de tout engagement à prendre. Il a évoqué la prise des textes d'application du nouveau statut général de la Fonction publique et la question de l'harmonisation de l'âge d'admission à la retraite dans les entreprises et les établissements relevant du code du travail conformément à une recommandation du Comité national du dialogue social. La finalisation du code du travail le sera également très bientôt avec l'expertise de l'O.i.t, a-t-il indiqué. Quant aux rapports entre travailleurs et employeurs, ils devraient



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa.

être basés sur un esprit de partenariat qui minore les situations conflictuelles inhérentes à toute vie professionnelle. D'où l'importance du dialogue social, condition sine qua non de relations professionnelles sereines, épanouissantes et qui, au bout du compte, permettent

une plus grande motivation et une meilleure productivité. Les travailleurs sont ainsi appelés à accroître et à améliorer leur productivité par l'acquisition de nouvelles connaissances et la maîtrise des technologies et des méthodes de travail induites par les progrès techniques. Le Congo a besoin des entreprises qui font de la résilience et du travail décent leur crédo, se trouvant dans un contexte désormais marqué par la concurrence sans merci et la compétitivité débridée par une mondialisation des économies qui ignore les frontières nationales. Cela n'est possible qu'à travers l'amélioration de la gestion prospective et rationnelle des unités de production et une participation plus volontariste en partenariat avec l'Etat.

Le pays a, également, besoin de travailleurs qui intègrent, désormais, la culture d'entreprise, en accordant au travail sa dimension d'activité valorisante de l'homme d'une part, et d'autre part, en prenant conscience de la convergence de leurs in-

(Suite en page 4)

Lutte contre le banditisme armé

Justice populaire, vengeance, crimes odieux: la société congolaise fait peur!

Le phénomène de banditisme armé appelé bébés noirs ou koulounas, importé de la grande ville voisine, Kinshasa, capitale de la RD Congo, prend une tournure fort inquiétante, avec au cœur des actes fomentés, des crimes de sang qui deviennent monnaie courante.

La semaine dernière, nous parlions d'un acte de justice populaire à travers lequel deux présumés bandits bébés noirs ont été tués par le feu, au quartier Nkombo, dans le 9^{ème} arrondissement Ndjiri, à Brazzaville. Maintenant, on enregistre des actes de vengeance. En effet, mercredi 26 avril dernier, tôt le matin vers 6h, une femme a été découverte morte égorgée, dans son lit, au Quartier Ngamakosso, dans le 6^{ème} arrondissement Talangaï. C'est la compagne d'un officier militaire qui était en mission à Pointe-Noire. Un crime odieux qui a ému les habitants du quartier. Pendant que le gouvernement traîne à réunir les conditions pour ouvrir les trois centres retenus pour la rééducation

et la réinsertion sociale des adolescents et jeunes impliqués dans le phénomène bébés noirs ou koulounas, la liste des victimes de ce banditisme armé ne cesse de s'allonger, particulièrement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Dans la matinée du mercredi 26 avril, les habitants du Quartier Ngamakosso se sont réveillés dans l'émoi, après la découverte de la femme d'un militaire, retrouvée morte égorgée dans son lit. L'arme du crime, un couteau, était abandonnée sur place. Il y a un mois, c'est un capitaine de police qui s'est servi d'un groupe de bébés noirs, pour assassiner une ex-compagne. La victime aurait été violée avant d'être tuée à l'arme blanche et son corps mutilé. L'enquête de la police



Avec le phénomène de bébés noirs et autres koulounas, les crimes de sang sont devenus monnaie courante au sein de la société congolaise.

a permis de mettre la main sur le commanditaire, le capitaine, et ses six complices bébés noirs, qui ont tous été

déférés devant le procureur de la République qui les a placés à la maison d'arrêt. Avec le phénomène bébé

Editorial

«La liberté d'expression, moteur de tous les autres droits»

Mardi 3 mai dernier, c'était la journée mondiale de la liberté de la presse. Cette année, elle a revêtu une dimension un peu plus solennelle, car c'est le trentième anniversaire de l'institution de cette journée. 30 ans de combat pour un monde où la presse est libre d'accomplir ses missions, en toute responsabilité!

Le thème choisi par l'Unesco donne tout aussi à réfléchir: «La liberté d'expression, moteur de tous les autres droits». Or, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations unies, le 10 Décembre 1948, la liberté d'expression ne vient qu'en 16^{ème} position des droits fondamentaux. Elle est mentionnée à l'article 19: «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit». Donc, la liberté d'expression n'est pas le premier des droits de l'homme. Le premier droit est proclamé à l'article 3 de la D.u.d.h qui dit: «Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne».

Dans la Constitution congolaise du 25 octobre 2015, qui intègre la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit à la liberté d'expression est consigné à l'article 25: «Tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication. La liberté de l'information et de la communication est garantie. Elle s'exerce dans le respect de la loi».

Pourquoi attribue-t-on à la liberté de la presse, le rôle primordial de moteur de tous les autres droits, alors qu'elle n'est même pas le premier droit de l'homme? dans la Bible, il est dit: «Au commencement, fut la parole». Mais, la primauté de la parole n'est pas qu'une histoire religieuse. Le philosophe grecque, Aristote, nous apprend que «le commerce de la parole est le lien de toute société domestique et civile». De cela, on peut déduire qu'il n'y a que la parole, l'expression, qui peut porter les autres droits; qui peut être le moteur des autres droits, dans ce sens qu'il faut parler, s'exprimer, pour revendiquer et défendre les autres droits. Une écrivaine britannique, morte en 1956, Evelyn Beatrice Hall, qui a consacré ses études sur la biographie de Voltaire, l'écrivain et philosophe français du 18^{ème} siècle, a dit cette phrase devenue célèbre qui symbolise bien la liberté d'expression: «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort, pour que vous puissiez le dire». Comme quoi, la liberté d'expression est la base de la culture moderne.

L'HORIZON AFRICAIN

noir, les crimes de sang sont devenus monnaie courante au sein de la société congolaise. Entre les bandits bébés noirs et koulounas qui créent l'insécurité dans les quartiers populaires, les actions de justice populaire d'une population excédée et les assassinats par vengeance, la sécurité des personnes et des biens est mise à rude épreuve. Il devrait y avoir des procès judiciaires retransmis à la radio et à la télévision, comme à la bonne vieille époque, pour éduquer ces jeunes en conflit avec la loi.

Le gouvernement avait adopté, lors du conseil des ministres du 1^{er} février 2023, un train de mesures de lutte contre le banditisme, en décidant de réhabiliter des centres de rééducation et de réinsertion sociale, afin de prendre en charge les adolescents et jeunes impliqués dans le phénomène de banditisme armé appelé bébés noirs ou koulounas. Rien que dans la période de 2022 à 2023, la police a présenté au parquet de Brazzaville, 927 présumés bébés noirs. Le gouvernement a retenu trois C.i.r.j (Centres d'insertion et de réinsertion des jeunes): celui d'Aubeville, dans le Département de la Bouen-

za; celui d'Otsende?, dans la Cuvette, et celui d'Odziba, dans le Département du Pool. Le 3 avril dernier, le ministre en charge de la jeunesse et de l'éducation civique, Hugues Ngouélondélé, a retenu le logo des C.i.r.j. «Face à la recrudescence des violences en milieu juvénile dans nos grandes agglomérations, la profonde crise morale au sein de notre société?, aux troubles de comportements émotionnels, caractériels et neurovégétatifs des jeunes et a? l'agressivité? des jeunes envers autrui, le Président de la République, Chef de l'Etat, a décidé? de prendre le taureau par les cornes, en instruisant le gouvernement a? tout mettre en œuvre, afin de réhabiliter, en urgence, les centres d'Aubeville a? Madingou et de Bokania a? Makoua», avait déclaré Adolphe Nzenzeki, chef de mission et responsable du projet. En attendant le lancement de ces trois centres, un centre d'accueil provisoire est en réhabilitation à Madingou, dans la Bouenza, pour accueillir les jeunes qui vont suivre des formations professionnelles pendant une période de 12 mois.

Urbain NZABANI

Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel

«Les vendredis de l'entreprise» ou le dialogue permanent avec les entrepreneurs

Quelque chose bouge au Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel où l'esprit créatif de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a pensé à la mise en place d'un cadre d'échange permanent entre l'État et le privé national. Ce cadre de travail s'intitule: «Les vendredis de l'entreprise». La première édition a levé les rideaux le vendredi 28 avril 2023, à l'Hôtel Ledger (ex-Méridien), au centre-ville de Brazzaville. Placée sous le patronage de la ministre en personne, elle a connu la participation du gotha entrepreneurial congolais et d'une bonne brochette d'intellectuels et cadres des ministères transversaux comme les finances, l'énergie, les Zones économiques spéciales, le commerce, le plan, l'agriculture... Il a été noté aussi la présence appréciée de quelques parlementaires parmi lesquels le sénateur Bernard Mbatchi, les anciens députés Hyacinthe Ingani et Sylvestre Ossiala qui se sont faits remarquer par leurs interventions.

Le premier thème des «Vendredis de l'entreprise» a porté sur «l'état des lieux de l'entreprise au Congo, au travers du nombre d'entreprises créées annuellement ou ayant déposé les bilans». La démarche retenue a consisté en des interventions des participants, entrecoupées des réactions ou éclaircissements de Madame la ministre.

C'est ainsi qu'elle a annoncé le dynamisme retrouvé dans la création des entreprises au Congo, grâce notamment à la facilité dans leur création, la mise en œuvre du mécanisme de soutien financier offert par l'État à travers le Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement).

Les interventions ont porté sur les témoignages des réussites enregistrées et l'aide effective apportée par l'État qui s'est avérée importante, décisive et productive. Des notes particulières ont été donnée aux jeunes comme Madzou, Honkassa, Ernest, Christine Makani, Jean Pi et son groupe, etc. Les responsables des P.m.e se sont plaints du déficit de main d'œuvre qualifiée, des abus de la parafiscalité et de quelques tracasseries administratives, fiscales et douanières, nonobstant les progrès de la C.f.e (Centre de formalité des entreprises).

En réaction, Madame la ministre a donné la parole à ses directeurs généraux dont le directeur général des P.m.e qui a été la cheville ouvrière administrative et organisationnelle de la rencontre. Tous ces cadres ont insisté sur le dynamisme retrouvé au Ministère des P.m.e, grâce au management rigoureux de leur chef, Madame la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, et aux orientations claires et précises du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Bernard Mbatchi a relevé le rôle que peuvent jouer les P.m.e dans le rapport au pays pour les jeunes qui, faute d'emplois, risquent leur vie dans la traversée de la Méditerranée, pour chercher à gagner l'Europe considérée comme l'eldorado. Il a



Des participants donnant leurs témoignages aux Vendredis de l'entreprise.



La ministre Mikolo a elle-même animé les échanges.

encouragé la ministre des P.m.e dans la poursuite et la pérennisation de cette initiative louable de dialogue avec ceux qui entreprennent.

Très impliqué dans le milieu pharmaceutique d'affaires, Hyacinthe Ingani a, quant à lui, suggéré au Ministère des P.m.e de s'employer dans la formation. Comparativement aux autres pays de la Cemac, a-t-il déclaré, le Congo a encore beaucoup d'efforts à faire dans le domaine de la formation qualifiante.

Sylvestre Ossiala est intervenu en sa qualité d'expert pétrolier pour dire que le Congo produit du pétrole depuis le 1er octobre 1957, grâce au Champ de la Pointe indienne. Force est de constater qu'après 66 ans de production pétrolière, le développement et le bonheur ne sont pas au rendez-vous. Le

Congo doit se donner le pouvoir et il en a les moyens, de créer l'exploit «de sortir des secteurs du sous-sol, pour aller vers les secteurs du sol et investir les secteurs de l'esprit». Pour atteindre ces objectifs appelés de tous les vœux, il a déclaré que la voie passe par la diversification de notre économie, dont le principal levier est l'industrialisation. Or, l'industrialisation est du domaine de l'artisanat, car «toute industrie est fille de l'artisanat qui en est la matrice génératrice». Le pétrole dont nous disposons doit pouvoir financer cette industrialisation et, partant, cette diversification qui place le pays à l'abri des caprices des cours du pétrole.

Ceci est d'autant plus urgent que nous sommes à la porte de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale afri-

caine), comme le rappelle le Chef de l'État. A ce propos, l'expert a conclu qu'il nous faut aimer et soutenir nos artisans et nos P.m.e, principaux acteurs de l'industrialisation endogène, afin d'intervenir efficacement dans la Zlecaf. Il avertit que les ratés de la Zlecaf exposeront le «pays à être mangé par les poux, après avoir été longtemps mangé par les loups».

Bertrand Bokassa, directeur général des Z.e.s, a appelé à la création des joint-ventures avec les I.d.e dans les Z.e.s. Il a déploré le manque d'enthousiasme et de présence du privé national dans les Z.e.s, notamment celles de Pointe-Noire et d'Igné qui sont en pleine viabilisation, grâce à leurs développeurs, les sociétés Arise et Macefield. Les Z.e.s méritent d'être connues et fréquentées par les Congolais, a-t-il martelé. Car, elles sont des espaces privilégiés, avec un climat des affaires assaini où les P.m.e peuvent s'exprimer et créer des biens manufacturés à mettre sur le marché africain, grâce à la Zlecaf.

Au terme de ces échanges fructueux, la première édition des «Vendredis de l'entreprise» a vécu et tiré les rideaux par le mot de conclusion de Madame la ministre des P.m.e qui a promis les travailler, pour les soumettre au gouvernement où la volonté claire du Président de la République et la disponibilité exaltante du Premier ministre leur donneront une matérialisation et un horizon africain concret. La deuxième édition est prévue dans un mois, avec un thème à définir. Certains souhaitent celui de la Zlecaf, qui nous fait courir le «risque d'être mangés par les poux, après avoir été longtemps mangés par les loups», comme l'a dit Sylvestre Ossiala.

Martin BALOUATA-MALEKA

PROPOS D'ÉTAPE

Entropie

Selon les physiciens, l'entropie est le processus de dégradation de l'énergie. En théorie des systèmes, l'entropie est le phénomène caractéristique d'un système qui perd son énergie ou plutôt dont l'énergie n'est plus capable de fournir du travail. C'est la mesure de la désorganisation d'un système ou de la dispersion de son énergie.

Il faut entendre par travail, «l'ensemble des activités humaines organisées, coordonnées en vue de produire ce qui est utile» ou entretenir ce qui est utile. Mais, comme tout système est appelé à une dégradation naturelle, il importe de compenser régulièrement l'effet d'entropie. Faute de quoi, ce qui est utile à la société se désagrège, avec pour conséquence, la perturbation de l'ordre social. Il en est ainsi des systèmes sociaux, sanitaires ou éducatifs, des services administratifs à la communauté, des voiries et des routes, dans plusieurs pays du midi, qui subissent les effets du principe d'entropie. Ainsi, dans ces pays, le système politico-administratif n'a plus d'énergie pour organiser le ramassage des ordures, gérer les eaux pluviales, offrir des soins de santé de qualité. Plus d'énergie pour servir de l'eau potable et de l'électricité de qualité aux éphémères; plus d'énergie pour organiser une école agréable. Plus d'énergie pour délivrer des documents administratifs les plus élémentaires; plus d'énergie pour organiser les collectivités; plus d'énergie pour réhabiliter les routes. Plus d'énergie pour discipliner les personnes détentrices de l'autorité publique; plus d'énergie pour organiser la sécurité des personnes et des biens. Plus d'énergie pour imposer la puissance de l'Etat; plus d'énergie pour la prospective.

Face à cette entropie publique, chaque éphémère privé organise des systèmes parallèles qui en ajoutent au désordre: piratage de l'électricité; rejet des eaux domestiques dans les rues; lynchage des malfaiteurs; occupation anarchique de l'espace public; désorganisation du système de santé avec des cabinets médicaux illégaux et des pharmacies de rue; arrangements monétaires avec la force publique pour des véhicules sans papiers, etc.

L'entropie, c'est le désordre. Elle est de l'ordre naturel des choses. Dans nos maisons, les ampoules, les robinets, les ustensiles de cuisine et les canalisations subissent les effets de l'entropie qui imposent une régulation périodique. Il en est de même pour les systèmes politico-sociaux. Il se trouve que l'homme est capable de gérer les désordres entropiques, s'il en prend conscience et réagit à temps, avant que ces désordres ne deviennent des invariants. L'une des armes que les politiques devraient utiliser contre la désagrégation des sociétés est l'idéologie du progrès.

Le leadership transformationnel orienté vers le progrès est l'arme fatale contre l'entropie. C'est une idéologie élitiste de l'exceptionnel. Cette idéologie du progrès a pour corollaire l'amour de la modernité. Les éphémères qui s'enferment dans les vieux schémas de gestion d'une Nation se trompent, parce qu'ils s'opposent à la marche vers l'ordre, contre l'entropie. Lorsqu'on parle de progrès, il s'agit aussi bien du progrès technique, du progrès managérial que du progrès moral. Et, comme l'affirme Auguste Comte, «le progrès est le développement de l'ordre», donc la négation de l'entropie.

Prométhée

(Suite de la page 3)

térêts légitimes avec l'entreprise, créatrice de l'emploi. Le ministre d'Etat Ayessa a, par la suite, rappelé la célébration de la journée mondiale de la sécurité et de la santé du travail, le 28 avril chaque année, tout en indiquant que quelques 374 millions d'accidents de travail non mortels entraînent une absence du travail, selon l'O.i.t. Le thème de cette journée pour 2023 a été celui de «promouvoir un environnement de travail sûr et salubre en tant que principes et droits fondamentaux du travail».

Dans son message du 17 avril dernier, le directeur général de l'O.i.t. espère qu'après trois années de crise due à la pandémie de

covid-19, suivies des crises énergétiques et alimentaires, à l'échelle mondiale, le pouvoir d'achat réel des travailleurs a chuté, la pauvreté augmente, les inégalités se creusent de plus en plus. Les entreprises ont été fortement touchées. Beaucoup d'entre elles, surtout les petites et microentreprises, ont dû fermer, faisant de milliers de chômeurs. Cependant, ce tableau peu reluisant n'est pas une fatalité. «Nous pouvons et devons nous en sortir, si nous décidons de rester maîtres de nous-mêmes, surtout de choisir une voie qui donne priorité à la justice sociale», a conclu le directeur général de l'O.i.t.

Martin BALOUATA-MALEKA

Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement)

Des coopératives de Yoro accompagnées dans le développement de leurs activités

Afin de promouvoir un secteur privé dynamique et compétitif, le gouvernement a jugé opportun, à travers le Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, d'accompagner les petites et moyennes entreprises et les unités artisanales qui sont des maillons indispensables pour le développement socio-économique, en mettant en place le Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement). C'est dans ce cadre qu'une délégation du Figa, conduite par son directeur de l'impulsion et de l'accompagnement, Sylvain Mbouiti, s'est rendue au Port fluvial de Yoro, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, pour visiter trois coopératives ayant bénéficié des crédits garantis par le Figa. C'était en présence de Marcel Dimi, chef de cabinet de l'administrateur-maire de Talangaï.

Selon la direction de l'impulsion et de l'accompagnement du Figa, 439 entités (entreprises, coopératives, associations, groupements, artisans...) ont déjà bénéficié de l'appui financier du Figa, sur toute l'étendue du territoire national. Pour le Département de Brazzaville, il y a, au total, 314 entités bénéficiaires, dans les filières de la pêche, de la menuiserie et du maraîchage, représentant un montant total de crédits octroyés de 340 millions de francs Cfa, avec un taux de couverture de 80 à 100% pour les entités bénéficiaires, alors que les taux d'intérêt varient entre 1 et 5%. La presse est associée aux visites que la direction de l'impulsion et de l'accompa-



Un moteur hors-bord de la Coopérative des pêcheurs de Yoro.

gnement a décidé d'entreprendre, pour faire connaître l'impact du travail du Figa. A Yoro, trois coopératives bénéficiaires de crédits garantis par le Figa, afin de dévelop-

per leurs activités génératrices de revenus, ont été visitées. Il s'agit de la Coopérative des pêcheurs de Yoro, dirigée par Jean-Baptiste Ngaliéma, la Coopérative



Mme Jaizère Tsiakaka Samba (en lunettes).

des pêcheurs de nasse de Ngamakosso, dont Ngakosso Pourou est le président et la Coopérative des femmes vendeuses de poissons de Yoro, présidée par Mme Jaizère Tsiakaka Samba. Ces trois coopératives ont bénéficié des crédits garantis par le Figa pour un montant total de 20 millions de francs Cfa dont 12 millions de francs Cfa pour la Coopérative des femmes vendeuses de poissons de Yoro, à raison de 200 mille francs Cfa par membre. Les deux autres

coopératives, qui regroupent 37 hommes, ont reçu des crédits d'un montant total de 8 millions de francs Cfa. Ainsi, pour la Coopérative des femmes vendeuses de poissons de Yoro, qui a reçu un crédit de 12 millions de francs Cfa, soit 200 mille francs Cfa par membre, chaque membre rembourse 16 mille francs Cfa par mois, suivant le taux d'intérêt appliqué. «Il n'est pas facile, pour les femmes vendeuses, de trouver les 16 mille francs Cfa. Mais, petit-à-petit, nous

parvenons à rembourser cet argent», a indiqué Mme Jaizère Tsiakaka Samba, la présidente de cette coopérative qui est composée de veuves, femmes divorcées, diplômées sans emplois, etc. La Coopérative des pêcheurs de Yoro, qui a reçu un crédit total de 8 millions de francs Cfa a permis à ses membres de renouveler leurs équipements de pêche (pirogues, moteurs hors-bord, gilets de sauvetage, bottes, imperméables, machettes, filets, hameçons, gants, etc). Ils s'agit là d'une nouvelle politique de développement socio-économique permettant d'être plus proche des bénéficiaires. Ce que Sylvain Mbouiti appelle par «la proximité». Ce dernier a aussi rappelé que dans l'action que le Figa mène, il leur faut être en contact avec les incubateurs «dans le cadre du plan de résilience alimentaire initié par le gouvernement». Il faut souligner que dans le cadre du micro-crédit d'amorçage appelé «Kolisasa», deux cent jeunes filles formées par l'A.j.c.d (Association de la jeunesse congolaise pour le développement) avec l'appui de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie) seront accompagnées par le Figa, ainsi que quatre cent jeunes d'ici à juin 2023. On pouvait lire sur les banderoles que «grâce au Figa, le Président Denis Sassou-Nguesso améliore la vie des populations».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Les maraichers de Talangaï et les menuisiers de Ouenzé bénéficiaires de crédits

La délégation du Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement), conduite par son directeur de l'impulsion et de l'accompagnement, Sylvain Mbouiti, a poursuivi sa tournée avec la presse, auprès des coopératives ayant bénéficié de crédits. C'est ainsi qu'après le Port fluvial de Yoro, elle s'est rendue à la ceinture maraîchère de Talangaï, le sixième arrondissement, et au siège de l'A.3.j.v (Association des artistes et artisans de Jane Vialle), à Ouenzé, le cinquième arrondissement, pour visiter les entités bénéficiaires de crédits qui évoluent dans le maraîchage et la menuiserie. La descente de Talangaï s'est déroulée en présence de Marcel Dimi, le chef de cabinet de l'administrateur-maire de Talangaï.

Au total, il y a 314 personnes bénéficiaires de crédits, regroupées dans les coopératives, groupements et associations visités à Yoro, Talangaï et Ouenzé. Il s'agit d'une fourchette d'artisans de Brazzaville ayant bénéficié des crédits octroyés durant la période du 17 mars au 17 avril 2023, dans les filières de la pêche, du maraîchage et de la menuiserie, représentant un montant total de crédits octroyés de 340 millions de francs Cfa, avec un taux de couverture de 80 à 100% pour les entités bénéficiaires, alors que les taux d'intérêt varient entre 1 et 5%. A la ceinture maraîchère de Talangaï, la délégation du Figa a visité dix coopératives. Il s'agit des coopératives suivantes:

- Coopérative des femmes vendeuses de produits agricoles non-ligneux (1 million 57 mille francs Cfa);
- Coopérative ciel et terre (5 millions 382 mille francs Cfa);
- Coopérative agricole des femmes producteurs et vendeuses de Talangaï (2 millions 90 mille francs Cfa);
- Groupement les amis de la terre (1 million 760 mille francs Cfa);
- Groupement Bana ébale (3 millions 90 mille francs Cfa);
- Groupement To lona to bokola (1 million 623 mille francs Cfa);
- Groupement uni pour un seul but (2 millions 416 mille francs Cfa);
- Groupement la volonté (1 million 812 mille francs Cfa);



La délégation du Figa, à l'écoute de l'un des menuisiers qui présente une machine.

- Groupement Mabele (1 million 426 mille francs Cfa). «Les fonds reçus nous ont servi à acheter des serres, des motos pompes et des semences de qualité», a expliqué Sylvain Ndangu, président de l'Association des maraichers de Talangaï. «D'ici peu, vous verrez le changement, grâce à cet accompagnement du Figa. Il y a des femmes vendeuses de manioc, de coco... Avec cette aide, si on nous en apporte davantage, la population de Talangaï accomplira un labeur qui soulagera la ville de Brazzaville», a-t-il poursuivi. Signalons que les responsables de ces groupements évoquent également des pro-

blèmes d'eau et de serres. «Si d'autres organismes peuvent penser à nous, en nous dotant de serres, nous allons faire un gros travail», parce que «la ceinture maraîchère de Talangaï est au centre de Brazzaville. En quelques minutes, vous pouvez ravitailler le marché Total; en dix minutes, celui du Plateau de 15 ans; en sept minutes, celui de Texaco. Si on peut nous soutenir, la ménagère ne souffrira plus trop de l'inflation des prix des denrées alimentaires», a-t-il ajouté. Pour sa part, Sylvain Mbouiti, le directeur de l'impulsion et de l'accompagnement au Figa, s'est dit satisfait du matériel et des intrants achetés. «Ce sont



Un échantillon de matériels agricoles acquis grâce au Figa.

des jeunes et des femmes que nous avons identifiées. Ce n'est qu'un début et nous allons les accompagner jusqu'à la fin», a-t-il promis. La tournée s'est achevée à Ouenzé, avec l'Association des artistes et artisans de Jane Vialle. Cette association compte 32 membres (menuisiers, garnisseurs et ébénistes) qui ont reçu, à chacun, des crédits allant de 1 million 350 mille francs Cfa à 5 millions de francs Cfa, de la microfinance Express union, partenaire du Figa. La délégation du Figa a visité l'échantillon des équipements (outils, machines) acquis par les membres de l'association, qui ont leurs ateliers

respectifs (ateliers de montages de meubles, scieries). Ils exposent les produits fabriqués (fauteuils, meubles, lits, tables-chaises, armoires, etc) sur l'Avenue des Trois martyrs. Selon Sylvain Mbouiti, «le bois est une des principales richesses de notre pays. Il est une filière porteuse et un levier

important dans la dynamique entrepreneuriale. La filière demande à être soutenue dans la transformation». «L'approvisionnement et le traitement de la matière première qu'est le bois, les équipements et l'entretien de l'outillage, la montée en compétence et à l'expertise par la formation, pour être compétitif dans la cadre de la Zlecaf», a-t-il ajouté. Par la voix de son porte-parole, Jean-Baptiste Nkoumounou, l'association a remercié le Figa et entend agrandir ses activités, grâce à son appui.

Chrysostome FOUCK-ZONZEKA

Discours du directeur général de la S.n.p.c

- Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement;
- Monsieur le Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République;
- Monsieur le Préfet du Département du Kouilou;
- Madame la Présidente du Conseil Départemental et Municipal, Maire de la ville de Pointe-Noire;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Kouilou;
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires;
- Monsieur le Commandant de la Zone de défense n° 1;
- Monsieur le Commandant territorial des Forces de Police du Kouilou-Pointe-Noire;
- Messieurs les membres du Corps consulaire de Pointe-Noire Kouilou;
- Madame et Messieurs les Administrateurs Maires des six Arrondissements de Pointe-Noire;
- Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés pétrolières;
- Distingués invités en vos rangs, grades et qualités, toutes présences respectées;
- Chers collègues;
- Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant tout propos, de donner ce témoignage de reconnaissance et de gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République, qui a bien voulu honorer de sa présence, la présente cérémonie de pose de la première pierre de l'immeuble de la Société Nationale des Pétroles du Congo à Pointe-Noire. Je remercie également toutes les autorités politiques et administratives ici présentes.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Votre présence ce jour, parmi nous, atteste de votre volonté permanente de toucher du doigt la réalité et de vous assurer, par vous-même, de l'amélioration des conditions continues de travail des Congolais. Ce jour est un jour important, à la saveur toute particulière, un jour attendu avec ferveur



Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c.

dans cette ville si chère à votre cœur, Excellence Monsieur Président de la République.

La pose de la première pierre, ce jour, bien plus qu'une cérémonie symbolique, est un acte qui épouse, à tous égards, les contours de l'élan imprimé par votre vision éclairée de bâtisseur infatigable, géniteur de la Société Nationale des Pétroles du Congo. Ce jour est aussi un jour particulier pour la Société Nationale des Pétroles du Congo dont nous célébrons, tout au long de ce mois d'avril, les 25 ans d'existence. Il est également un jour important pour Pointe-Noire, ville centenaire, qui va voir son décor architectural enrichi d'un nouvel édifice imposant et superbe et qui, à n'en point douter, contribuera à son embellissement. Cet ouvrage en plein cœur de la ville de Pointe-Noire, premier haut lieu des opérations pétrolières au Congo, permettra dorénavant à notre société de disposer d'un cadre de travail à la hauteur de ses ambitions.



Le D.g Maixent Raoul Ominga (debout) félicite par le Chef de l'Etat, après son discours.



Pose de la première pierre.

En effet, cet immeuble, haut de 16 étages, abritera, entre autres, la représentation de la SNPC à Pointe-Noire, les bureaux de quatre filiales et l'entité data base qui assure la sécurisation des données pétrolières de l'Etat.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Ce moment historique traduit notre immense joie; il est l'expression de nos espérances et de notre détermination. C'est l'occasion pour nous, Société Nationale des Pétroles du Congo, de vous réitérer, très respectueusement, un hommage des plus appuyés et magnifier votre vision qui a donné naissance à la SNPC, outil industriel hautement stratégique, symbole de fierté de toute une Nation, instrument de renforcement de notre rayonnement dans le secteur des hydrocarbures.

A l'endroit du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, nous exprimons également toute notre gratitude pour le soutien, combien inestimable apporté par le Gouvernement de la République à l'épanouissement de la Société nationale des pétroles du Congo.

De même, nous saluons les orientations pertinentes, du Ministre des Hydrocarbures, Monsieur Bruno Jean-Richard Itoua, notre ministre de tutelle. Nous exprimons aussi notre sincère reconnaissance à nos différents partenaires pétroliers pour leur collaboration fructueuse et permanente.

Chères populations de Pointe-Noire,

Je tiens aussi à vous remercier sincèrement, pour votre accueil chaleureux. Cet édifice dont la première pierre va être posée ce jour, fera partie intégrante, une fois achevé, de votre patrimoine. En effet, son esthétique renforcera la noblesse et la beauté de cette ville océane, souvent appelée à juste titre «Ponton la belle». C'est pourquoi je vous invite humblement, chère population, à veiller dès à présent, à la protection de ce chantier.



Le personnel de la S.n.p.c et de ses filiales



Le Dg de la S.n.p.c, Maixent Raoul Ominga prononçant son allocution.

Je tiens aussi à rappeler que ce projet de construction est conforme aux prescrits du Projet de société «Ensemble, poursuivons la marche», de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, qui appelle, je le cite, «à la consolidation des fondements pour un meilleur aménagement du territoire, y compris par l'urbanisme», fin de citation.

Excellence Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes convaincus qu'avec cette infrastructure moderne, les agents de la SNPC, continueront à placer davantage la société nationale au centre de l'économie du pays et au cœur des attentes des populations congolaises, sous le regard bienveillant et tutélaire de Votre Excellence.

Vive le Président Denis Sassou-Nguesso! Vive la SNPC! Vive la République! Je vous remercie pour votre aimable attention!

Commune de Pointe-Noire

Le Chef de l'Etat a posé la première pierre des travaux de construction de la Tour S.n.p.c

propre intelligence, pour se doter de la capacité à générer et reconstituer la richesse et les ressources financières du pays», a-t-il déclaré. «C'est ainsi qu'est née, le 23 avril 1998, la Société nationale des pétroles du Congo, en sigle S.n.p.c. Pour tout dire, en cette période de vaches plus que maigres, il avait fallu faire appel à des trésors d'imagination et d'ingéniosité,

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a posé la première pierre des travaux de construction d'une tour de 16 étages qui abritera, entre autres, la représentation de la S.n.p.c à Pointe-Noire, les bureaux de quatre filiales et un centre de data base pour assurer la sécurisation des données pétrolières de l'Etat. La cérémonie s'est déroulée mercredi 26 avril 2023, au centre-ville, dans le premier arrondissement Lumumba, en présence du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, de quelques membres du gouvernement dont le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, des parlementaires du Kouilou et de Pointe-Noire, des membres du cabinet du Chef de l'Etat, du préfet du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, représentant son homologue de Pointe-Noire, des autorités politico-administratives locales, des officiers de la force publique, des directeurs généraux des sociétés pétrolières, etc. Selon le directeur général de la S.n.p.c, Maixent Raoul Ominga, les travaux commenceront au mois de juin prochain.



La pose de la première pierre par le Chef de l'Etat.



Le Chef de l'Etat (troisième à partir de la gauche), après la pose de la première pierre.

lier pour la Société nationale des pétroles du Congo, dont nous célébrons, tout au long de ce mois d'avril, les 25 ans d'existence. Il est, également, un jour important pour Pointe-Noire, ville centenaire, qui va voir son décor architectural enrichi d'un nouvel édifice imposant et superbe et qui, à n'en point douter, contribuera à son embellissement. Cet ouvrage en plein cœur de la ville de Pointe-Noire, premier haut lieu des opérations pé-

société qui, comme beaucoup le savent, a une portée particulièrement sentimentale pour moi. Cette société dont j'ai eu, par la volonté du Président de la République, le privilège d'être le premier président directeur général, est le fruit de la volonté d'un homme, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, au sortir de la crise socio-politique de 1997 qui a laissé un pays meurtri, désorganisé

voire d'ingénierie financière, pour démarrer la société nationale, pour mettre en place les organes de gestion de départ, le conseil d'administration, la direction générale, l'établissement de Pointe-Noire, recruter les premiers personnels nécessaires pour lancer la machine. Nombreux ont été ceux qui n'y croyaient pas. Nombreux étaient ceux qui croyaient que cette société serait rapidement moribonde, que le bébé serait à jeter avec les eaux du bain, pour reprendre le cri du cœur de l'illustre ministre Taty-Loutard, d'heureuse mémoire, devant des parlementaires sceptiques, pour obtenir l'adoption de la loi portant création de la S.n.p.c... Force est de constater, 25 ans plus tard, que la S.n.p.c est devenue ce joyau que le Chef de l'Etat, son géniteur, avait tant désiré, dont il avait tant rêvé, confirmant ainsi la justesse légendaire de son jugement, ses qualités de visionnaire et sa clairvoyance», a-t-il poursuivi.

Quatre allocutions ont ponctué la cérémonie de pose de première pour la construction de l'immeuble de la S.n.p.c, en plus de la projection d'un film sur l'immeuble qui sera construit, et du rituel des sages vilis pour bénir le projet, afin de lui assurer une réussite. Dans son mot d'accueil, l'administrateur-maire du premier arrondissement, Jean-Toussaint Loemba, a émis le vœu de voir le Chef de l'Etat venir très souvent à Pointe-Noire et pour cause: «Vivement que commencent et finissent les travaux! C'est le grand souhait des populations de Pointe-Noire. Monsieur le Président de la République, quand un peuple vit dans la paix et voit sa ville se construire, il acquiert confiance en soi et foi en l'avenir. Améliorer le cadre de la vie des citoyens est votre souci premier. Puissiez-vous, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, revenir très souvent à Pointe-Noire, pour que nous continuions à en bénéficier. Avec vous, Monsieur le Président de la République, ensemble, poursuivons la marche». Dans son discours, Maixent Raoul s'est félicité de la



Le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua.



Une vue de la cérémonie d'inauguration.

présence du Président de la République. «La pose de cette première pierre, ce jour, bien plus qu'une cérémonie symbolique, est un acte qui épouse, à tous égards, les

contours de l'élan imprimé par votre vision éclairée de bâtisseur infatigable, géniteur de la Société nationale des pétroles du Congo. Ce jour est aussi un jour particu-



Bain de foule du Président Denis Sassou-Nguesso, après la cérémonie de pose de première pierre

lrières au Congo, permettra dorénavant à notre société, de disposer d'un cadre de travail à la hauteur de ses ambitions. En effet, cet immeuble, haut de ses 16 étages, abritera, entre autres, la représentation de la S.n.p.c à Pointe-Noire, les bureaux de quatre filiales et l'entité data base qui assure la sécurisation des données pétrolières de l'Etat», a-t-il souligné. Après le discours du directeur général de la S.n.p.c, il y a eu celui du ministre Bruno Jean-Richard Itoua, qui est revenu sur l'historique de la création de la S.n.p.c dont il a été le premier président directeur général. «Grande est mon émotion de parler, 25 ans après sa création, d'une

et affecté gravement sur le plan des finances publiques, jusqu'à les rendre quasiment inexistantes. Le Président de la République a courageusement décidé d'aborder la problématique de la maximisation des revenus de la Nation issus de la première et seule ressource financière à l'époque, en l'occurrence celle générées par les hydrocarbures. En effet, l'économie congolaise, à l'époque, était totalement exsangue et par conséquent privée des ressources traditionnelles provenant des impôts et des taxes. Pour relancer l'économie nationale, sans aide aucune de la part des bailleurs de fonds internationaux, le Congo se devait de puiser dans sa

C'était une cérémonie grandiose que celle de la pose de la première pierre des travaux de construction de la Tour S.n.p.c à Pointe-Noire. La S.n.p.c a mobilisé les populations et les militants des partis de la majorité présidentielle, dans une animation de l'Orchestre Bantous de la capitale et des groupes traditionnels, donnant une grande dimension populaire à l'événement. Tout a donc bien commencé pour ce projet. On peut dire que rendez-vous est pris pour l'inauguration de l'immeuble, 24 mois après le début des travaux en juin prochain.

F.a.e.b.co (Fédération des associations pour l'économie bleue au Congo)

Former les acteurs dans la gestion des activités liées à l'économie bleue

La F.a.e.b.co (Fédération des associations pour l'économie bleue au Congo), que dirige Pitsou Lébela Issendet a organisé du 27 au 28 avril 2023, à la maison de la société civile, à Brazzaville, un atelier de formation des membres de 33 associations venues des 12 départements du pays, évoluant dans le domaine de l'économie bleue. Ouverts par Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, en présence de Pitsou Lébela Issendet, les travaux de cet atelier ont porté sur le renforcement des capacités techniques et managériales incluant les modules liés à l'élaboration des projets, les stratégies et mécanismes de recherche des financements, les outils et techniques de suivi ainsi que de l'évaluation.

Le champ d'action de l'économie bleue englobe les activités développées autour du fleuve et de la côte maritime, avec des axes inclusifs comme l'agriculture, l'élevage, les transports, la pêche, la protection de l'environnement, etc. Pour Pitsou Lébela Issendet, président de la F.a.e.b.co, cette formation a répondu au besoin des associations émergentes dans les domaines de l'économie bleue, répandues dans tous les départements de notre pays. La formation concerne les membres de 33 associations venues des 12 départements du pays. «Cela se traduira sur le terrain à former près de 1.825 membres de nos différentes associations, dont la moyenne par association est évaluée à 55 membres actifs par association», a-t-il précisé.

A l'ouverture de l'atelier, Céphas Germain Ewangui a encouragé cette nouvelle



Les membres de la société civile à l'ouverture de leur formation.

plateforme des organisations de la société civile ayant pour champ d'action l'économie bleue. «Le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des O.n.g.s, conformément à sa vocation de susciter, promouvoir et raffermir une meilleure convergence des contributions de la société civile dans la mise en

œuvre des politiques publiques de développement, ne pouvait que vous accompagner par cette formation qui vise le renforcement de vos capacités techniques et managériales. La clé de voûte pour le succès des organisations de la société civile est d'acquiescer les compétences, le professionnalisme, ensuite les moyens logistiques

et financiers, sans mettre de côté le positionnement éthique et déontologique dans l'échelle sociale des valeurs», a-t-il souligné.

A la fin des travaux, un des participants Alexis de La Rivière, vice-président de la F.a.e.b.co, a dégagé ses impressions en ces termes: «Le but a été de fournir aux apprenants les outils de l'élaboration des projets. Avant, on ne tenait pas compte de certains principes. Au départ, quand on élaborait des projets, on ne connaissait pas les éléments à prendre en ligne de compte pour que le projet soit solide. On ne faisait qu'imiter ce que faisaient les autres. Malheureusement, on ignorait les aspects à prendre compte. Après cette formation, on a compris que l'élaboration d'un projet doit d'abord partir de l'observation d'une situation, analyser ses causes, ses conséquences et trouver des solutions. Avec les éléments fondamentaux qu'on a reçus, on peut maintenant rédiger des projets».

Signalons que la F.a.e.b.co est membre de la Confédération des artisans et des entreprises de l'économie bleue en Afrique centrale dont elle assure la vice-présidence.

Martin BALOUATA-MALEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

A l'instar d'autres compatriotes, nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ont constaté la hausse des accidents de la route dans notre pays où la devise des chauffeurs serait: «S'en fout la mort». A cette allure, notre pays serait sujet à l'hécatombe. A ce propos, ils nous font partager la réflexion de notre compatriote, Joseph Ouabari Mariotti, qui, en se posant la question pourquoi tant d'accidents sur les routes congolaises, écrit: «Au Congo, la route fait peur. Imaginables, ces accidents sur les routes congolaises, ces derniers temps. Certains graves, dans bien de cas, avec mort d'hommes. Ou moins graves. D'autres mineurs.

Avec le recul, on réalise que le réseau routier congolais n'a profondément pas changé, comparé à celui d'hier, sous l'occupation française, en matière de sécurité de la circulation. Il est aussi périlleux que sous l'ère coloniale. Les sinistres se succèdent à un rythme inquiétant. Et l'on s'interroge si le Ministère des transports et, par extension, l'ensemble des services publics, en charge de la réglementation et de la sécurité routières jouent pleinement leur rôle. Il ressort nettement de ces accidents que de nombreux facteurs y contribuent, de près ou de loin. Sans hiérarchiser les risques desdits facteurs, on relève d'abord l'état des chaussées qui se dégradent, sur certains tronçons. Viennent, ensuite, le volume de la circulation, né du net accroissement de l'activité des transports et l'ouverture, ces dernières années, de nouvelles routes qui relient les départements du pays.

Enfin, une vitesse de circulation inadaptée à laquelle s'ajoutent l'environnement routier et la météorologie du climat équatorial. Au-dessus de toutes ces causes, la soi-disant expérience des conducteurs de véhicules, ainsi que leurs comportements et leur état physique...

Les Congolais, au volant de véhicules, quel que soit leur statut social, surtout sur les routes de campagne, sont connus pour être susceptibles de prendre des risques. Ils sont en quête de sensations fortes, en roulant vite. La consommation d'alcool aidant, des fois. Il existe des cas de chauffeurs qui se comparent à d'autres pour battre des records de vitesse. S'estimant plus performants... La route cause des morts. Les Congolais en savent quelque chose? Les cimetières du Congo sont garnis de ces milliers de passagers innocents, poussés à la mort par des conducteurs irresponsables d'engins. «La vie est un bien qui ne se reprend pas. Aucun homme ne peut la faire revenir, dès qu'en s'exhalant, elle a franchi mes lèvres», a écrit Homère». Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Département du Pool

Clôture du Programme O.s.c.a.l sur l'accès des populations aux services de base

Mis en œuvre conjointement par la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) et la C.r.f (Croix-Rouge française), sur financement de l'Union européenne, dans sept districts du Département du Pool (Vindza, Kimba, Kindamba, Mayama, Mindouli, Kinkala et Goma-Tsétsé), le Programme O.s.c.a.l (Organisation de la société civile et autorité locale) qui consiste à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base (éducation, santé, hygiène et assainissement) a clôturé sa deuxième phase, jeudi 27 avril 2023, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle de conférence de la mairie de Kinkala, sous le patronage de la mairesse de Kinkala, Mme Edwige Ndébeka Biyengui, en présence du deuxième vice-président de la C.r.c, Gabriel Goma-Mahinga, du chef de la sous-délégation de la C.r.f au Congo, Alphonse Sombong, du président de la C.r.c-Pool, Dieudonné Bahouna, des directeurs départementaux des ministères concernés, des membres du conseil de direction de la C.r.c, sans oublier les volontaires de la Croix-Rouge.

Quatre allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de l'atelier et de clôture du Programme O.s.c.a.l. Dans son mot de bienvenue, le président de la C.r.c-Pool, Dieudonné Bahouna, a souligné que le programme qui se termine était axé dans le domaine de la santé, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, sans oublier le renforcement des capacités des volontaires de la Croix-

Rouge sur les questions d'urgences. De leur côté, le deuxième vice-président de la C.r.c et le chef de la sous-délégation de la C.r.f ont exhorté les volontaires et les autorités locales à capitaliser les acquis dudit programme. «La C.r.f va définitivement se retirer de notre pays. Mais, d'autres projets vont être poursuivis avec l'organisation humanitaire sœur», a fait savoir Gabriel

Goma Mahinga. «Le présent atelier, qui se tient en présence de toutes les parties prenantes au projet, est un atelier bilan», a rappelé Mme Edwige Ndébeka Biyengui, dans son allocution d'ouverture. «Il s'agit, pour nous tous, de convertir habilement en capital, tous les acquis glanés au cours des précédents ateliers, en même temps que sur le terrain. J'ose espérer que les effets induits de toutes les



La photo de famille à l'issue de la cérémonie.

activités que vous avez menées jusqu'ici conduiront à des résultats durables pour les populations du Pool», a-t-elle indiqué. «Car, il s'agit, je crois, au travers des dispositifs matériels, psychologiques et moraux que vous aurez montés à leur intention, de permettre à celles-ci d'avoir une résilience plus grande face aux

chocs de toutes natures», a-t-elle poursuivi. Suivant le bilan présenté, il s'est dégagé que les objectifs du programme ont été atteints. Ils permettent à la C.r.c de jouer son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics, dans le domaine humanitaire, en augmentant sa participation au dé-

veloppement durable dans le pays. Cela a permis aussi aux volontaires de renforcer leurs capacités pour une amélioration durable de la résilience des populations du Département du Pool et l'amélioration de l'accès aux services de base. Les hostilités armées que le Pool a connues depuis l'ouverture démocratique

en 1991 ont eu pour conséquence de fragiliser la situation des populations. Les déplacements des populations et la destruction des biens publics et privés ont désorganisé la vie sociale. Par exemple, dans le village de Ngo 2, dans le District de Vindza, il y a eu trois années consécutives sans école. Grâce au Programme O.s.c.a.l, cette année, les enfants ont pu renouer avec l'école. L'unique école de la localité a été dotée en tables bancs et les élèves ont reçu des kits scolaires. «D'autres kits sont encore disponibles», a fait savoir Jean-Fabrice Malanda, le coordonnateur du projet. Suite aux différents conflits armés, les Districts de Vindza et de Kimba enregistrent des taux de déscolarisation les plus élevés du département. Grâce à son réseau de partenaires, la C.r.c déploie ses volontaires, pour redonner du sourire aux populations. Le Programme O.s.c.a.l a pris fin. Mais, les participants ont souhaité voir un autre programme prendre le relais, afin de poursuivre les actions humanitaires dans les localités qui en ont besoin.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

5^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale du Cese

Les conseillers appellent à informer les Congolais sur l'enjeu de la Zlecaf

Le Cese (Conseil économique, social et environnemental) a tenu, du 25 au 27 avril 2023, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, la 5^{ème} session ordinaire de son assemblée générale, sous le patronage de Mme Emilienne Raoul, présidente du Cese, en présence de Jean-Louis Ngagnon, rapporteur de cette institution. L'assemblée générale du Cese, qui s'est tenue sous le thème, «La zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)», avait comme objectif de partager la vision et les actions à mener, en adoptant de nouvelles méthodes de travail, afin de poursuivre la réflexion et les propositions à soumettre au gouvernement.

L'assemblée générale du Cese est intervenue quelques jours après la tenue, du 19 au 21 mars, d'un atelier de renforcement des capacités des conseillers et du personnel en matière d'élaboration des avis et de production du rapport sur l'état de la Nation. Elle s'est penchée sur un thème d'actualité d'enjeu continental, la Zlecaf, qui est un grand marché commun qui s'ouvrira aux pays africains dans moins de huit ans. Il faudra maintenant réaliser, de manière progressive, les nombreux objectifs que ce traité continental s'est fixé.

Il s'agit, par exemple, de poser les bases d'une union douanière continentale à travers l'élimination des barrières tarifaires et importatrices, libéraliser le commerce intra-africain et promouvoir le développement industriel



Jean Louis Ngagnon et Mme Emilienne Raoul.

à travers la diversification et le développement de l'agriculture et des chaînes de valeurs, et assurer la sécurité alimentaire. Le champ d'application de la Zlecaf est très large, pour citer, entre autres, le commerce des marchandises, le commerce des

services, l'investissement, la propriété intellectuelle, la concurrence, le commerce électronique. Au total, neuf communications ont été faites au cours de l'assemblée générale, sur des sous-thèmes comme: «L'industrialisation et la diver-



Mme Emilienne Raoul entourée des membres du conseil économique, social et environnemental.

sification économique dans le cadre de la Zlecaf»; «La Zlecaf, une opportunité pour le développement économique, social et environnemental du Congo: défis et perspectives», et «Les banques et la Zlecaf: le rôle du secteur bancaire dans le processus de mutation en cours».

A la lumière des débats, les membres du Cese ont été édifiés sur le fait que la Zlecaf a un potentiel de capacité à sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté, avec une possibilité d'accroître les revenus du continent à hauteur de 450 milliards de dollars américains. Elle repré-

sente la plus grande zone de libre-échange au monde par le nombre de pays concernés, suivant la vision énoncée dans l'agenda 2063 de l'Union africaine. L'accord portant création de la Zlecaf a été signé par 54 pays et 47 l'ont déjà ratifié, donnant ainsi la possibilité de sa mise en œuvre. L'opérationnalité effective de la Zlecaf est prévue en 2030, c'est-à-dire dans 7 ans. Au Congo, c'est le Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation qui est porteur de ce projet pour sa réalisation au niveau national. Le Congo se doit de minimiser

les risques liés à la Zlecaf et maximiser les gains associés à l'ouverture du marché commun. Mais, pour cela, il faut se préparer sérieusement, au risque d'être avalé par les pays qui seront plus efficaces et plus compétitifs.

Les membres du Cese ont aussi procédé à l'adoption du budget exercice 2023 de leur institution. Ce budget a connu une augmentation de 13,39%, soit un montant de 1 milliard 185 millions de francs Cfa, par rapport à celui de l'année dernière où il était de 1 milliard 45 millions de francs Cfa. Ils ont également formulé des recommandations.

Clôture de la session, Mme Emilienne Raoul a qualifié les échanges de fructueux pour cette 5^{ème} assemblée générale, en faisant des suggestions. A propos de la Zlecaf, elle a indiqué que «du constat général, les Congolais sont peu ou pas du tout informés de ce grand programme africain piloté par l'Etat et qui engage notre pays et sa population dans une compétition économique, sociale et environnementale. Suite à ce constat, nous avons suggéré que des ateliers de formation, d'information soient organisés par notre gouvernement et ses partenaires techniques et financiers». La sensibilisation doit se faire «auprès des chefs d'entreprises, petites et moyennes, dans tous les domaines de l'économie, les commerçants, les producteurs agricoles, les femmes, les jeunes et ceux qui travaillent dans l'économie informelle».

Martin BALOUATA-MALEKA

Cese (Conseil économique, social et environnemental)

Rechercher la performance par la compétence, par la formation des conseillers

Les conseillers et le personnel du Cese (Conseil économique, social et environnemental) ont suivi, du 19 au 21 avril 2023, à Brazzaville, une formation pour renforcer leurs capacités sur la performance et la compétence. Cette formation qui s'est déroulée en présentiel et en virtuel, était animée par des experts du Cese de France.



Mme Emilienne Raoul et les conseillers à l'ouverture de leur formation.

Ouverts et clôturés par Mme Emilienne Raoul, présidente du Cese, en présence de François Barateau, ambassadeur de France et Adrien Labaume, secrétaire général de l'Ucesif (Union des

Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones), chargé des relations internationales du Cese de France (à l'ouverture) et de Mme Elodie Martinie Cousty, vice-présidente du Cese de

France (à la clôture), les travaux de cette formation ont porté sur plusieurs aspects, notamment l'élaboration des avis adressés aux autorités publiques, la production du rapport sur l'état de la Nation,



François Barateau, Mme Emilienne Raoul et Adrien Labaume.

les pratiques respectives des deux conseils congolais et français et les didactiques de l'archivage.

Cette formation a permis également de donner la visibilité de l'institution congolaise et savoir comment organiser les acteurs de la société civile, pour une plus grande participation dans le processus de prise de décision par les pouvoirs publics. Pendant les travaux, les participants ont procédé à l'analyse des faits sociaux dans l'orientation politique du

pays, pour envisager comment progresser dans l'avenir.

A la cérémonie d'ouverture, François Barateau a souligné que «le Congo est aussi un partenaire clé pour trouver des solutions et co-construire les bases d'un développement durable. Pour répondre aux défis, l'atout majeur des peuples se trouve, sans aucun doute, dans la coopération et la solidarité mises sur un investissement solidaire et partenarial».

Ouvrant les travaux, Mme Emilienne Raoul a dégagé le rôle

de son institution dans le fonctionnement de l'Etat. «Notre institution a souvent été sollicitée par le Président de la République, pour des avis dans un débat national. Lorsque les propositions sont retenues par le gouvernement, elles font l'objet de prise de lois. Le Cese France se retrouve chaque semaine en plénière pour adopter les avis qu'il adresse au gouvernement. Notre rôle est consultatif, mais doit prendre sa place dans la décision des affaires publiques», a-t-elle déclaré.

Dans un message qu'elle a adressé aux participants à la fin des travaux, Mme Elodie Martinie Cousty, vice-présidente du Cese France, a expliqué que «nous sommes venus pour témoigner des moyens et des méthodes que nous avons la chance d'avoir, pour qu'à votre tour, vous puissiez vous doter aussi, au Congo, de vos propres moyens et vos propres méthodes adaptés à vos besoins, pour faire fonctionner votre magnifique conseil».

Clôture de la formation, Mme Emilienne Raoul a rappelé son importance: «Notre programme de formation avait pour objectif principal de nous doter des méthodes de savoir et de savoir-faire dans l'élaboration des avis et du rapport sur l'état de la Nation. Cette formation a répondu pour créer un savoir-faire adapté aux attentes de notre institution».

Martin BALOUATA-MALEKA

Electricité au Congo: un pas en avant, deux pas en arrière?

hydroélectriques donnés en concession, ne pas municipaliser les sociétés de distribution d'électricité, de façon qu'elles soient de taille à être mieux gérées. De telle sorte que la ville de Brazzaville, par exemple, aura sa société municipale, tout comme les autres communes. Les localités de l'intérieur du pays pouvant être desservies par des

A l'heure où dans le monde, l'enjeu c'est maintenant la transition énergétique, c'est-à-dire quitter les énergies fossiles, à cause de leurs capacités de destruction de l'environnement, pour les énergies renouvelables qui ont pour caractéristique de ne pas avoir d'impact nuisible sur l'environnement, au Congo, la question centrale demeure celle de l'accès des populations à l'électricité permanente. 63 ans après l'indépendance, l'accès à l'électricité permanente au Congo demeure un casse-tête pour tout le monde. Le pays regorge pourtant d'immenses ressources énergétiques, fossiles comme renouvelables. Ce qui garantit déjà des pas en avant sur le chemin du développement. Mais, la gouvernance demeure problématique et cause de soucieux pas en arrière.

À l'indépendance, le 15 août 1960, la République du Congo ne comptait qu'un seul barrage hydroélectrique, celui du Djoué, au Sud de Brazzaville, inauguré le 2 février 1954, avec une puissance installée de 15 mégawatts produits par deux turbines. Depuis quelques années, il est en arrêt, malgré les projets de réhabilitation promis depuis 2012. Après l'échec du projet de construction du Barrage de Sounda (1000 mégawatts), il aura fallu attendre 25 ans, pour que le pays se dote d'un deuxième barrage hydro-électrique, celui de Moukoulou, dans le Département de la Bouenza, inauguré en 1979, avec une puissance installée de 74 mégawatts produits par quatre turbines. Endommagé en 1998, au cours des hostilités armées qui avaient éclaté à cette époque, il a été réhabilité et fonctionne à nouveau depuis 2007. Par manque d'entretien régulier, sa production d'électricité a chuté. Parfois, il n'y a que deux turbines voire une qui tourne. Au début des années 2000, pour satisfaire ses besoins en électricité, particulièrement pour sa capitale, Brazzaville, le pays s'est vu obligé d'en importer de la RD Congo, à partir du Barrage hydroélectrique d'Inga. Mais, cette dépendance a un coût. Pour 60 mégawatts par mois, la facture est d'un million de dollars (environ 550 millions de francs Cfa à l'époque). Et quand les arriérés de paiement s'accumulent, la dette prend des proportions importantes. Pour réduire cette dépendance, le gouvernement a envisagé la construction d'une centrale thermique à fuel, à Mpila. D'une puissance de 32,5 mégawatts, la centrale est construite, entre 2005 et 2007, à partir des prêts à hauteur de 25 milliards de francs Cfa accordés par la Belgique. Mais, le projet se révèle un échec, car l'approvisionnement en fuel est coûteux. A partir de 2010, la S.c.p.e (Société congolaise de production d'électricité) qui gère la centrale thermique est vouée à la dissolution.

Le gouvernement mise alors sur le Barrage hydroélectrique d'Imboulou, construit à partir de 2005, avec une puissance installée de 120 mégawatts, produits par quatre turbines. Il est inauguré le 7 mai 2011, par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. La construction de ce barrage est financée par un prêt de la Chine à hauteur de plus de 170 milliards de francs Cfa. Dès lors, le Congo-Brazzaville dit au revoir à l'importation de l'électricité de la RD Congo. Il étend et renforce son réseau T.h.t (Très haute tension) avec l'électrification des localités de la partie septentrionale du pays. Malgré cet investissement, Brazzaville, la plus grande ville du pays, est toujours affectée par le phénomène de délestage d'électricité. On accuse les réseaux basse et moyenne tension et l'insuffisance des transformateurs. Un programme d'installation de nouveaux transformateurs est lancé, avec l'appui de la Banque mondiale. Comme pour affirmer son indépendance énergétique, le gouvernement conclut avec la société pétrolière italienne, un accord pour la construction d'une centrale électrique à gaz, à Pointe-Noire, à partir de 2008. Ce grand projet fait suite à une expérience qui avait été lancée, à partir de 2002, à travers la Centrale à gaz de Djéno, dotée de deux turbines de 25 mégawatts, soit une production électrique de 50 mégawatts. Mais, quelques années après, cette centrale à gaz était confrontée à de sérieuses difficultés ayant paralysé son fonctionnement. Elle a été relancée avec des partenaires turcs, notamment la société Aksa énergie Congo, selon un contrat de concession signé le 25 janvier 2021, pour une durée de 30 ans. Une turbine a été relancée le 10 novembre 2022 et la société prévoit d'augmenter la production électrique de cette centrale. La grande centrale à gaz de Côte Matève est inaugurée le 23 décembre 2011, par le Président de la République. Elle est équipée de deux tur-

binés de 150 mégawatts et les travaux, lancés le 19 mai 2008, ont été financés par la compagnie pétrolière Eni Congo, pour un coût global de 300 milliards de francs Cfa. La puissance de la centrale a été portée à 450 mégawatts, avec l'installation d'une troisième turbine, inaugurée le 12 février 2020, toujours par le Chef de l'Etat. Enfin, dernière-née des usines de production d'électricité, le Barrage hydroélectrique de Liouesso, dans le Département de la Sangha, inauguré par le Président de la République, le 29 mai 2017. Avec une puissance installée de 19,2 mégawatts fournis par trois turbines de 6,4 mégawatts chacune, l'ouvrage a été préfinancé par la Chine à hauteur de 54 milliards de francs Cfa, auxquels il faut ajouter 18 milliards de francs Cfa pour la construction des lignes attenantes. Au total, le Congo a déjà six usines installées de production d'électricité (4 barrages hydroélectriques: Djoué; Moukoulou; Imboulou et Liouesso; et 2 centrales à gaz: Djéno et Côte Matève). Tous ces ouvrages représentent une production cumulée de 728,2 mégawatts, sans compter les centrales thermiques. C'est une offre qui est tout à fait supérieure à la demande actuelle qui n'excède pas 600 mégawatts. Avec cette production, on aurait bien imaginé que le Congo assure son indépendance énergétique, tout au moins en ce qui concerne les besoins courants du moment. Et bien non! Ces usines sont en difficulté et cela se manifeste par la poursuite des délestages d'électricité. Le Djoué est en arrêt depuis des années. Moukoulou est en baisse de production par manque d'entretien. Imboulou a des difficultés de baisse de régime à cause de l'ensablement de la Léfini. Djéno n'a qu'une turbine qui fonctionne et Côte Matève n'aurait que deux turbines qui fonctionnent aussi. Ce qui fait que la production totale tourne autour de 400 mégawatts. D'où la persistance du régime de délestages ou



Les trois turbines de la C.e.c (Centrale électrique du Congo), à Pointe-Noire.

de black-out. Au début du mois d'avril, le directeur général de la société E²c (Energie électrique du Congo), Jean-Bruno Adou Danga, justifiait les perturbations dans la fourniture de l'électricité, particulièrement à Brazzaville, par les travaux au niveau du poste de Kinswika, qui se situe entre le poste de Linguala, en RD Congo, et celui de Mbouono, en République du Congo. Kinswika est un nouveau poste qui fait la jonction de deux lignes, celle qui vient de la nouvelle Centrale hydroélectrique de Zongo et celle de l'ancien Barrage hydroélectrique d'Inga sur le Fleuve Congo. Le déficit en énergie électrique à Brazzaville est dû au fait que le fameux boulevard énergétique qu'on a tant vanté ne l'est pas encore en réalité, en raison de ses capacités très limitées. Il faut, en effet, renforcer ce réseau, pour que Brazzaville soit normalement alimentée à partir de la Centrale électrique du Congo située à Pointe-Noire. Raison pour laquelle, pour combler le déficit dont la capitale souffre, la société E²c est obligée d'importer une partie de l'électricité de la RD Congo. Cette situation consacre un retour à la case-départ qui démentit notre indépendance énergétique. Construire les barrages hydroélectriques ne suffit pas, encore faut-il penser aux différents réseaux de transport et aux postes relais et de transformation d'électricité, pour véritablement aboutir à des résultats conséquents. Toujours dans la recherche de l'efficacité en matière d'électricité, après la création de la société E²c sur les cendres de la S.n.e (Société nationale d'électricité), le gouvernement a décidé de segmenter les différentes phases de production, de transport et de commerciali-

sation de l'électricité, au lieu de les laisser entre les mains d'une seule et même société. C'est ainsi qu'il envisage, depuis le début de cette année, des réformes qui vont aboutir à la mise en concession des quatre barrages hydroélectriques construits dans le pays (Djoué, Moukoulou, Imboulou et Liouesso). Les deux centrales à gaz étant déjà gérées par des sociétés privées. Au-delà de ces réformes, on peut relever le fait que la politique nationale de développement en matière d'électricité manque de cohérence. Elle n'est pas soumise à un plan structuré. Les projets sont réalisés au coup par coup. L'abandon du projet de Sounda, les projets inadaptés comme la Centrale thermique de Mpila sont autant d'exemples de la perte des énergies et de l'argent, alors que le taux d'accès à l'électricité des Congolais est toujours faible. Il y a lieu de se demander pourquoi, une fois les barrages

agences rurales de distribution d'électricité. Même pour l'eau, on adopterait le même schéma. Il y aurait, au-dessus, une société nationale de régulation et de normalisation, qui veillerait au respect des normes, des équipements et autres aspects réglementaires édictés par le gouvernement. Car le mastodonte qu'a été la S.n.e et qu'est aujourd'hui E²c continuera à trainer les mêmes difficultés, retardant pour des années voire des décennies, l'accès de la majorité de la population à l'électricité. La gouvernance a, en effet, une grande part de responsabilité dans le retard que nous subissons à jouir d'une électricité de qualité et de manière permanente sur l'étendue du territoire national, à l'heure où tout passe maintenant par les technologies de l'information et de la communication, qui obligent de disposer de l'électricité.

Jean-Clotaire DIATOU

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

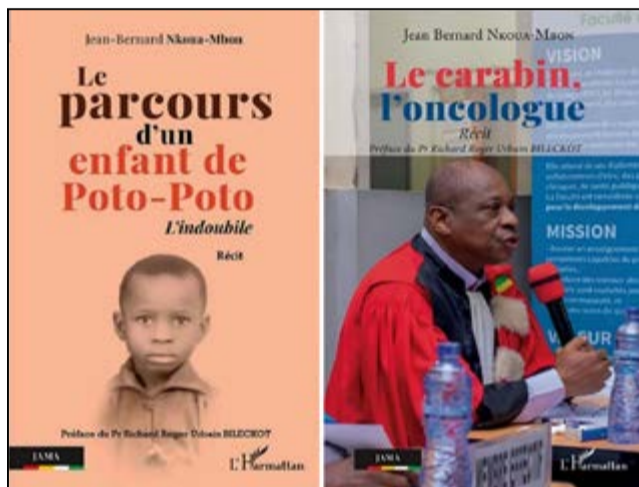
Mise en pages :
Tornado

Livre

Deux récits du professeur Nkoua-Mbon, un regard au vitriol sur la réalité congolaise

Professeur en médecine, titulaire de la chaire de cancérologie médicale à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, chef du Service de cancérologie médicale du C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), Jean Bernard Nkoua-Mbon a publié, aux Editions L'Harmattan (Paris), deux ouvrages complémentaires qui sont des récits autobiographiques: «Le parcours d'un enfant de Poto-Poto. L'indoubile» (mars 2023) (278 pages) et «Le carabin, l'oncologue» (février 2023) (396 pages). Les deux ouvrages, véritable regard au vitriol sur la réalité congolaise, sont préfacés par son collègue, le professeur Richard Roger Urbain Bileckot. Ils ont été présentés lors d'une conférence, vendredi 21 avril 2023, à l'auditorium du C.h.u-B, avec comme modérateur le professeur Donatien Moukassa, en présence des collègues médecins, des étudiants en médecine et des journalistes.

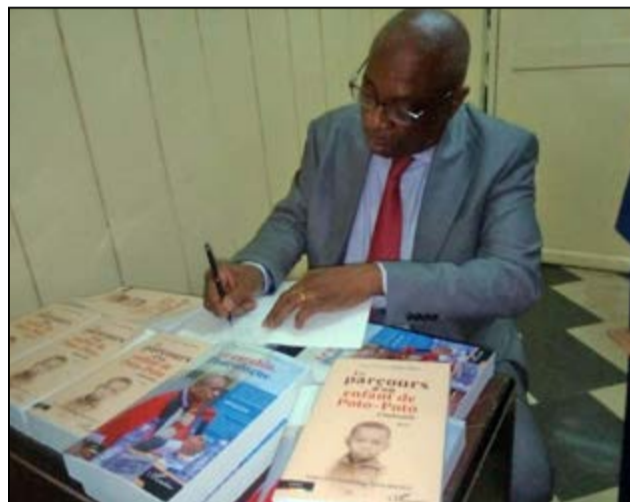
Dans les deux récits qu'il a publiés l'un après l'autre, Jean Bernard Nkoua-Mbon évoque trois éléments qui ont marqué sa vie: l'école; la famille et la République. A chaque étape de ses récits, il montre l'influence qu'a eu sur sa vie ces trois éléments. D'ailleurs, le préfacier le signale: «Frères, sœurs, mères et pères étaient-ils tous dans ce champ de possibles où n'existaient pas le cousin, le tonton, la tantine, le voisin et dans lequel le temps intergénérationnel relie les grands-parents aux enfants, la mère à ses enfants, les aînés, les gens du quartier et du village, à tous les enfants? Gloire et honneur à ce tissu familial au sein duquel, l'amour, la solidarité et la bienveillance



Les ouvrages de Nkoua-Mbon

transpercent les limites de la cellule parentale génétique constituée». «En fin de lecture et en miroir, le temps présent qui, donc, est le monde d'après, apparaît pire qu'une dramaturgie, lorsque n'existent presque plus, pour l'enfant, du quar-

tier populaire ou du village, ce champ des possibles pour l'école, la santé, l'emploi, dans un environnement émotionnel, social, politique et économique plutôt hostile», ajoute-t-il. «Cet ouvrage peint le tableau d'un Congo qui a régressé, passant de l'in-



Le prof Jean Bernard Nkoua-Mbon pendant la dédicace.

dépendance à la fin des années 70, d'un écosystème familial solidaire de type traditionnel et d'une administration au service de la population qui aurait pu être le socle de l'édification d'une Nation, à un Etat en déperdition et en faillite à cause d'une bien mauvaise sortie de route historique et politique», poursuit-il. Dans «Le parcours d'un enfant de Poto-Poto. L'indoubile», l'auteur relate son parcours de vie jonché de difficultés. Il devient l'indoubile ou le désœuvré, dans le jargon congolais et devint jeune docker au port fluvial de Brazzaville, après

la mort de son père. Grâce à son frère, Allendé, et à sa persévérance, il renoue avec le chemin de l'école jusqu'au baccalauréat. Et c'est la voie de la réussite qui s'ouvre à lui. Tandis que dans «Le carabin, l'oncologue», c'est, d'une part, le praticien de la médecine qui s'exprime, et d'autre part, le chercheur et le manager qui se projettent dans l'avenir. Le professeur Jean Bernard Nkoua-Mbon invite les lecteurs à croire en eux. Il montre, à travers les dix chapitres du premier récit, complétés par les 14 chapitres du second, «comment l'élan vital

conscient ou inconscient nous dicte des attitudes, des pratiques et des décisions nous conduisant à l'accomplissement et à l'épanouissement». L'auteur n'a pas été avare de mots. «Le temps présent amoncelle, à longueur de journées, des récits de précarité, pauvreté, faillite de l'école publique, faiblesse du système de santé, vulnérabilité du monde ouvrier et agricole, gangstérisme ou dépravation d'une jeunesse, prédation et kleptocratie de certains lettrés mis en position de fonction et de responsabilité, résignation, abandon, perversion et exil des intellectuels et triomphe des imposteurs, des usurpateurs et des incompetents». Il faut le lire pour bien comprendre comment il a passé au crible de la critique, «ce qui ne va pas». Avec ses deux premières publications, le professeur Nkoua-Mbon se classe, à coup sûr, parmi les écrivains congolais engagés. Ce qui ne surprend pas au regard de son caractère qu'on dirait frondeur ou rebelle. «Ses pairs lui ont souhaité une belle carrière dans ce nouveau domaine». Enfin, ses deux ouvrages sont une séquence littéraire d'une pointure exceptionnelle. Bon vent à lui dans sa nouvelle vie d'homme de plume!

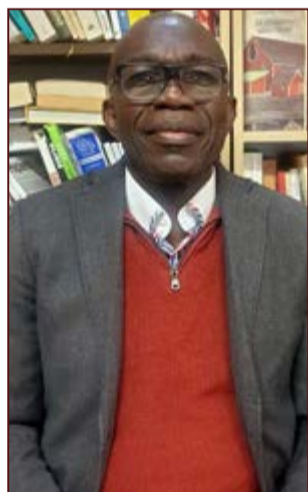
Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Livre

«Quand le coronavirus fait vaciller la planète», de Ghys Fortuné Bemba Dombé

D'un volume de 266 pages et publié à compte d'auteur, le 8 octobre 2022, à Paris, le livre de Ghys Fortuné Bemba Dombé, directeur de publication du journal satirique Talassa, vivant aujourd'hui en France, est un regard éclairé et objectif de l'impact de la pandémie de covid-19 sur le monde en général et l'Afrique en particulier. Son constat se résume sur le désarroi collectif et l'étonnement suscité par cette pandémie à travers le monde.

Journaliste d'investigation, consultant en communication sur les questions de sécurité et de paix, Ghys Fortuné Bemba Dombé suit actuellement une formation en cybersécurité. Son livre, «Quand le coronavirus fait vaciller la planète», revient sur le drame qu'a été la pandémie de covid-19, avec force chiffres et analyses à l'appui. Divisé en 18 chapitres, il s'ouvre par une introduction renseignant le lecteur sur la démarche utilisée par l'auteur qui n'est pas «la réalisation exhaustive



Ghys Fortuné Bemba Dombé.

d'une étude épistémologique de la covid-19...». Il se termine par une

conclusion qui invite les décideurs à soutenir «les travaux de recherche dans divers domaines, en encourageant les scientifiques et la médecine du futur». L'auteur donne l'exemple de son pays d'origine, le Congo, où le télétravail a fait son apparition dans le monde de l'entreprise et où le gouvernement a mis en place un dispositif pour assurer la continuité pédagogique des élèves, à travers des solutions alternatives comme des plateformes numériques pour l'enseignement à distance. Une grande



La couverture du livre.

première dans un pays où les coupures d'électricité et l'absence d'un réseau électrique fiable demeurent des problèmes quotidiens en plein 21^{ème} siècle. D'ailleurs, l'envie de bien renseigner le lecteur l'a obligé de recourir aux annexes, 9 au total. Se-

lon l'auteur, l'émergence du coronavirus covid-19 résulte de la logique de l'entrée de l'humanité à chaque millénaire. Bien d'autres pandémies ont terrassé l'humanité dans le passé. Mais, celle-ci a engendré une désolation, que ce soit les autorités politiques, sanitaires et autres, personne n'a pu empêcher les conséquences de la maladie à travers le monde. Le nombre de morts par pays est mentionné dans le livre, sans oublier la manière d'affronter la pandémie. L'auteur démontre, chiffre à l'appui, comment la gestion de la covid-19 a été moins catastrophique en Afrique par rapport à d'autres continents, malgré les prévisions pessimistes de l'O.m.s (Organisation

mondiale de la santé). Son intime conviction, c'est de démontrer que la covid-19 a eu ses bons et mauvais côtés en Afrique. Ghys Fortuné Bemba Dombé a fait œuvre utile, en écrivant ce livre qui, il faut l'indiquer, est une vue panoramique de la pandémie. Il a abordé toutes les questions avec précisions et détails sans rien laisser de côté, afin de permettre au lecteur de comprendre les enjeux et le déséquilibre qu'a créé cette pandémie dans le monde. Il traduit le désespoir mais aussi l'espoir, puisqu'il souligne «qu'il y aura un monde avant et après la crise du covid-19 apparue en Chine depuis décembre 2019. Une crise historique, avec des impacts sanitaires bien sûr, mais aussi politiques, économiques, judiciaires, sécuritaires, numériques, spirituelles et sociétaux». Le livre Ghys Fortuné Bemba Dombé est disponible à la librairie de L'Harmattan.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football U17 Algérie 2023

Pénible démarrage pour les Diables-Rouges

Les Diables-Rouges U17 ont fait un départ pénible, dès leur première sortie à la Can, en Algérie, dimanche 30 avril dernier, en s'inclinant devant les Lionceaux du Sénégal (0-1). Mercredi 2 mai, le Congo était face à la Somalie. Un match qu'il fallait remporter pour reprendre l'espoir d'être dans la ligne droite de la qualification. Malheureusement, les Congolais se sont contentés d'un match nul (1-1). Pendant ce temps, les Sénégalais ont écrasé les Algériens (3-0) et se hissent en tête du classement, mettant déjà dans la poche leur qualification.

Alors que les poulains de Fabrizio Cesana avaient le vent en poupe dès l'entame du match contre le Sénégal, ayant obtenu même un penalty à la 21^{ème} minute, mais celui-ci a été manqué par Boukoulou. Puis, ils ont reculé, laissant les Sénégalais dominer le jeu. A la reprise en deuxième mi-temps, on ne reconnaissait plus les Diables-Rouges. Le but des lionceaux du Sénégal a été l'œuvre du défenseur Fabrice Diouf, à la 77^{ème} minute. Un but qui laisse un goût amer aux Diables-Rouges.

Battus, les Congolais étaient condamnés à gagner leur deuxième match pour retrouver l'espoir d'une qualification. Ce-



Les Diables-Rouges U17.

pendant, ils n'ont pas pu faire mieux, en se contentant d'un match nul. Dès lors, la qualifi-

cation ne tient plus que sur une hypothétique troisième meilleure place, en battant l'Algérie,

le pays organisateur, vendredi 5 mai. Un objectif peut-être pas impossible, mais très difficile. La Somalie caresse le même rêve que le Congo, après sa défaite concédée contre le pays organisateur, l'Algérie, (0-2) lors de la journée

d'ouverture de la Can.

Luze Ernest BAKALA

Ligue départementale de basketball de Brazzaville

Lancement du championnat départemental en sénior hommes et dames

La Ligue départementale de basketball de Brazzaville a lancé, officiellement, son championnat, dimanche 30 avril 2023, au Gymnase Maxime Matsima, dans le premier arrondissement Makélékélé. Au total, 18 équipes venues des neuf arrondissements de la commune de Brazzaville, en séniors hommes et dames, prennent part à ce championnat qui va durer jusqu'au 31 juillet prochain. Pendant donc trois mois, le basket est à l'honneur dans la capitale et les matches se jouent dans plusieurs plateformes à travers la ville. Les finales vont se tenir au Gymnase Maxime Matsima.

Le président de la Ligue départementale de basketball de Brazzaville, Landry Mbéré Boya, a relevé l'importance du championnat départemental en ces termes: «Le basket était un peu sur une période de latence. Aujourd'hui, nous voulons que la passion et l'engagement reprennent, pour que tous les basketteurs aillent de l'avant. Le rêve est de faire en sorte que le basketball revive dans la capitale. Que le basketball congolais soit connu sur le plan du départemental, national et international. Que la dette que nous avons sur le dos soit levée, pour que les équipes puissent sortir du département et éventuellement à l'international».

Présent à la cérémonie, l'ancien basketteur des Diables-Rouges, Zéphirin Kimbouri Ntsatou, a lancé un appel aux autorités nationales, sur le sort du basketball congolais qui souffre, depuis près de 8

ans, à cause de la radiation du Congo des compétitions continentales et internationales. «Je lance un appel vibrant à l'endroit des autorités nationales. Elles devraient quand même se pencher sur le basketball congolais qui se meurt, si on ne fait pas attention. Parce que, personne n'y accorde plus d'intérêt. C'est très triste pour les jeunes que je vois là sur le terrain. Nous au moins, nous avons la chance que chaque année, nous sortions en équipe nationale. Nous avons beaucoup voyagé. Mais aujourd'hui, ces enfants-là ne peuvent pas sortir ou voyager, pour s'affronter à d'autres adversaires. Comment voulez-vous que cette discipline progresse comme ça? Mon vœu le plus ardent est que les autorités nationales se penchent sur la sanction qui a été infligée au basketball congolais, pour que nos jeunes reprennent la compétition internationale».



Une phase de jeu du match E.c.b. vs inter club senior dames.



Une photo de famille des équipes avec des autorités sportives.

a-t-il déclaré.

Signalons que pour la journée d'ouverture, deux matches étaient au programme au Gymnase Maxime Matsima. Inter-club a battu le Cara en senior hommes, par un score de 72 paniers à 51. En deuxième explication, en senior dames, l'Ecole congolaise de basketball a disposé de l'Inter-club par 40 paniers à 18.

La cérémonie de lancement

officielle du championnat a été le moment tant indiqué pour la Ligue départementale de doter tous les 18 clubs participants d'équipements sportifs (maillots, shorts, bas, ballons, filets, chronos, sifflets et plots), afin que ceux-ci se préparent dans des conditions idoines.

Luze Ernest BAKALA

Fécovo (Fédération congolaise de volleyball)

Les entraîneurs niveau 1 à l'école du savoir pour passer au niveau 2 F.i.v.b



Les stagiaires entraîneurs niveau 1.

La F.i.v.b (Fédération internationale de volleyball), en partenariat avec la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball) tient, du 1^{er} au 6 mai 2023, à Brazzaville, un stage de formation des entraîneurs de niveau 1, pour leur passage au niveau 2. Ce stage a réuni une vingtaine de participants venus de deux pays, le Cameroun et le Congo-Brazzaville. Ouvert lundi 1^{er} mai 2023, dans la salle de conférence du Stade Alphonse Massamba-Débat, le stage de formation des arbitres de volleyball est dispensé par Blaise Mayam-Ré, l'expert et instructeur de la F.i.v.b, de nationalité camerounaise. Le président de la Fécovo, Jean-Claude Mopita, est satisfait du choix du Congo, pour abriter ce stage de formation. Il a exhorté les participants à l'assiduité. «La vulgarisation et le développement de la pratique du volleyball dans notre pays, sa promotion et la formation des cadres constituent, pour notre fédération nationale, un axe important. En effet, le cours des entraîneurs niveau 2 F.i.v.b, qui s'ouvre aujourd'hui, intègre bien notre programme de formation des cadres. Beaucoup d'entre vous nourrissent le rêve de devenir de grands entraîneurs de niveau international, de niveau 3 F.i.v.b. Le chemin est en train de se baliser. Après le niveau 1 F.i.v.b, vous voici à l'entrée du niveau 2, pour vous permettre de renforcer vos capacités techniques et améliorer vos compétences usuelles. Le volleyball mondial est en train d'évoluer techniquement et la méthodologie d'entraînement évolue également. A tous, nous vous demandons de suivre ce cours avec beaucoup d'attention et de sérieux. Soyez vraiment assidus et très réceptifs. Car, pour participer au niveau 3 F.i.v.b, il faut que vous possédiez le niveau 2», a-t-il indiqué à l'ouverture du stage.

De son côté, l'expert international, Blaise Mayam-Ré, a souhaité que les participants soient assidus à la formation. «La seule chose que je demande aux participants, c'est d'être plus assidus, plus compréhensifs et que le deuxième niveau va permettre, justement, à travailler dans le cadre du volleyball congolais», a-t-il déclaré.

Cloire Samba-Samba, représentant le directeur général des sports, a sollicité de la F.i.v.b la multiplication de ces stages. «Nos athlètes ne peuvent être performants s'ils ne bénéficient pas d'un encadrement de qualité. Pour ce faire, la formation de l'entraîneur est prépondérante. C'est pourquoi, sous l'impulsion de Monsieur le ministre chargé des sports, ensemble avec les fédérations sportives nationales, nous mettons l'accent sur les axes prioritaires que nous définissons à chaque début de saison sportive, où la formation des cadres occupe une place de choix», a-t-il dit. Signalons qu'il y a des épreuves à passer, pour être admis au niveau 2 F.i.v.b.

Luze Ernest BAKALA

Ministère en charge des sports

Création d'une mutuelle féminine d'entraide sociale

Les femmes évoluant au Ministère en charge des sports ont créé, depuis le 23 février 2023, une mutuelle dénommée «Mutuelle des femmes du Ministère des sports», en sigle M.f.m.s.e.p. Cette mutuelle a fait sa sortie officielle lundi 1^{er} mai, au Salon V.i.p du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, à l'occasion de la fête internationale du travail. Avec plus d'une centaine d'adhérentes, la mutuelle est dirigée par Mme Chantal Ongania comme présidente et a pour devise: «Femmes des sports: en avant pour la solidarité».

Pour la présidente, la mutuelle prône la bonne tenue, l'entraide et le soutien moral des unes aux autres. «Créez il y a deux mois et demi, notre mutuelle prône la solidarité et l'entraide entre



Les femmes de la mutuelle du ministère en charge des sports.

nous. Nous avons voulu nous retrouver 60 jours après la création de notre mutuelle, à l'occasion de cette fête du 1^{er} mai, pour ressouder davantage nos liens, parce que c'est ça ce que nous prônons dans cette mutuelle», a-t-elle indiqué.

La mutuelle M.f.m.s.e.p est ouverte à toutes les femmes du Ministère en charge des sports et son siège social est situé dans l'enceinte de la Direction générale des sports. Pour leurs premières retrouvailles, les femmes de cette mutuelle ont partagé un repas fraternel, dans une ambiance festive relative à la fête des travailleurs.

L. E. BAKALA